

Quel avenir pour l'Université de Toulon

Par la coordination de l'USTV

L'USTV dans le contexte enseignement supérieur, est une université de plein exercice délivrant des diplômes et grades du DUT au Doctorat dans les domaines de l'économie, du droit, des Lettres, des Sciences et Techniques, des Activités Physiques et sportives, de l'information et de la communication de 10 000 étudiants. Elle accueille chaque année **1 600 étudiants étrangers** venus pour ces formations spécialisées.

Cette université possède également des formations professionnelles, **une école d'ingénieur interne**, elle a noué des relations étroites avec les écoles d'ingénieurs toulonnaises et les masters, des partenariats forts avec l'IUFM pour la formation des enseignants ou les conservatoires nationaux. Elle est l'un des membres les plus actifs en recherche du **pôle de compétitivité Mer-PACA [1]**. Elle présente un atout indispensable dans le cadre de la réhabilitation de la presqu'île de Saint Mandrier autour des sciences et technologies de la mer.

Cette université a défini deux **axes thématiques structurants**, historiquement **les sciences et technologies de la Mer** aujourd'hui reconnu et plus récemment **les civilisations et espaces Euro-méditerranéens**. Elle s'identifie scientifiquement clairement non pas en concurrence mais en complémentarité vis-à-vis de la future université de Marseille et de ces 75 000 étudiants. Les synergies thématiques entre laboratoires régionaux sont désormais mises en place.

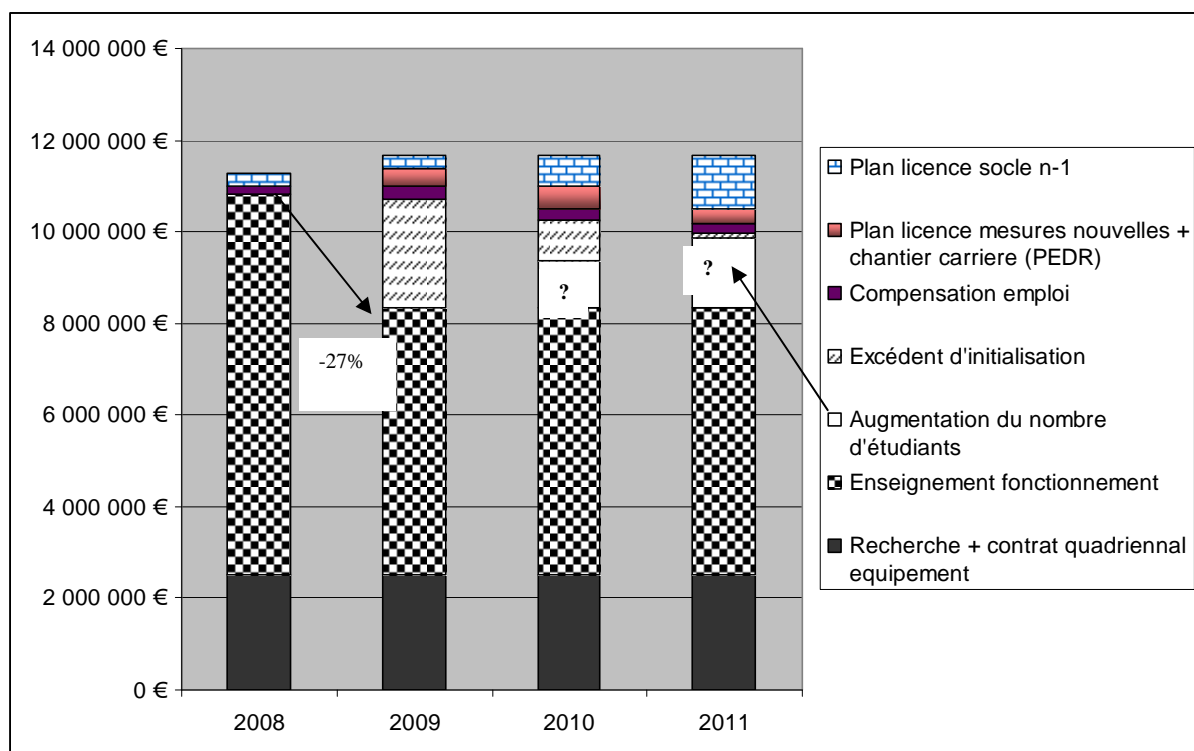
L'USTV dans un contexte mondialisé des universités accueille 1 600 étudiants étrangers attirés par les filières spécialisées qu'elle développe. Tous les pays de part le monde, on choisit d'investir massivement dans l'enseignement supérieur et la recherche en mettant tout en œuvre pour accroître le nombre de docteurs (Brésil, Chili, Chine, Vietnam, Maroc, Gabon,...). L'université de Toulon suit ce mouvement avec un nombre de doctorants dans ces laboratoires qui a doublé en 6 ans (160 doctorants).

Les projets récents de **création d'une Ecole d'ingénieur Sup'Mer**, de l'installation d'une antenne de **Sciences Po** permettront d'accroître ce rayonnement international, les échanges d'étudiants et de chercheurs. Ce dynamisme offre les possibilités accrues de mobilités et bénéficient directement aux étudiants varois et à l'économie locale.

Pourtant l'existence d'une université de plein exercice à Toulon, est remise en cause comme celle d'Avignon [2]. Elle est clairement menacée, non pas du fait d'une mauvaise évaluation de ces diplômés et de sa recherche, elle est menacée suite au reflux programmés des moyens financiers envers les universités françaises malgré les annonces présidentielles et ministérielles.

La modification du mode d'allocation des moyens en 2009 est à l'origine de la mort programmée de l'université de Toulon. En effet, en passant d'une dotation en moyens humains et financiers basée sur le nombre d'étudiants à une dotation basée sur le pourcentage du poids de la structure de l'université dans le budget total des universités et pondérée par rapport à une structure moyenne des universités, mécaniquement toutes les universités françaises pluridisciplinaires se retrouvent pénalisées. Cette pénalité est d'autant plus grande que l'université est petite.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les motions votées par la Conférences des Universités dites de proximités [3] et d'analyser dans le détail l'exemple toulonnais issu des courriers ministériels [4] pour la période 2009-2011.



Il est intéressant de noter que la dotation de l'Etat sur la période 2009-2011 ne progressera pas (11,6 M€). De même, aucune création d'emploi n'est prévue sur cette période.

Cependant, cette nouvelle méthode d'allocation des moyens, appelée SYMPA, diminue de 27% la dotation de fonctionnement en direction des étudiants. Cette

perte est compensée en 2009 par ce que le ministère appelle un « excédent d'initialisation » qui ne sert qu'à maintenir artificiellement le budget 2009 à son niveau de 2008.

Ainsi, dès 2010, à nombre d'étudiants constants, nous pouvons supposer que ce système attribuera la même dotation financière (5,8 M€). L'excédent d'initialisation diminuant de 1,5 millions d'euros, une perte de dotation de 1,5 millions d'euros va mécaniquement apparaître. Ce déficit de recettes passera à 2,1 millions d'euros en 2011.

Le plan réussite en licence qui n'est destiné qu'à 25% des étudiants, progressera dans le même temps d'environ 450 000 euros chaque année.

Le solde net global présentera donc un déficit de recettes de plus d'un million d'euros en 2010 et de 1,8 millions d'euros en 2011, inégalement réparti sur les étudiants. Si les étudiants de première année conservent la dotation antérieure, **les moyens des étudiants des années supérieures diminueront fortement par rapport à 2008**. La France est pourtant un des pays de l'OCDE qui consacre le moins de moyens à ces étudiants, ces moyens diminuent encore avec ce nouveau système.

Le ministère laisse entendre dans sa note relative au budget de Toulon que la dotation de fonctionnement sur la base du modèle SYMPA comblera la diminution de l'excédent d'initialisation en 2010 et 2011. Les critères SYMPA restant inchangés d'une année sur l'autre cela signifie que le nombre d'étudiants doit progresser **de 1500 à la rentrée 2009 pour combler la baisse de l'excédent d'initialisation**. Avec une baisse démographique de 3,5% de bacheliers, il est peu probable que les inscriptions à l'université augmentent de 15% à la rentrée 2009.

L'afflux d'étudiants étrangers pourraient être une solution mais nécessiterait de pouvoir les loger sur l'agglomération toulonnaise. Malgré les constructions en cours, cet afflux d'étudiants ne semble pas résorbable dans l'immédiat. De plus, **en l'absence d'emplois nouveaux à l'université** durant cette période, **l'encadrement des étudiants va également diminuer** dans toutes les composantes de l'université, y compris à l'IUT ou en école d'ingénieur.

Dès lors qu'il ne peut y avoir que diminution des recettes, cet état de fait s'accompagne généralement de la diminution des dépenses qui passerait à l'université par **la fermeture de filières de formation**. Il est aisé de comprendre que le nombre d'étudiants baisserait induisant **une diminution de la dotation financière** ce qui n'est pas l'objectif visé.

Une autre hypothèse, peu viable financièrement, serait **la transformation de l'université de Toulon et du Var en un collège universitaire délivrant des grades de premiers cycles**. Il faut savoir que le véritable essor, en nombre d'étudiants et en recherche de l'université de Toulon a eu lieu lorsque les maîtrises, les maîtrises de sciences et techniques et les DESS ont été créées entre 1988 et 1995. Un collège universitaire de 4 à 5 000 étudiants n'est pas rentable financièrement, **réduira la possibilité des étudiants de familles modestes d'accéder à un haut degré de formation et n'a pas un impact suffisant en matière de recherche et d'innovation** sur le territoire réduisant son développement économique et annihilant le pôle de compétitivité Mer. Un retour en arrière de 35 ans serait alors amorcé avec un centre universitaire, sans autonomie pédagogique et financière, rattaché à Nice ou Marseille.

Qu'advient-il dans cette configuration alors des antennes de Draguignan, Saint-Raphaël et des centres de formation de l'IUFM dans le Var ?

Ce dernier représente 340 étudiants et stagiaires, plus de 300 personnes en formation continue sur le centre de la Seyne et 570 étudiants et stagiaires à Draguignan.

Quel serait l'impact socio-économique pour TPM et la Var d'un centre universitaire réduit à une école d'ingénieur, un IUT et une antenne de Sciences Po ?

En conclusion, au-delà des problématiques spécifiques aux deux réformes médiatisées **celle du statut des enseignants-chercheurs et celle de la formation des enseignants**, réformes qui font totalement échos à la question des moyens financiers et humains accordés par l'Etat aux établissements d'Enseignement Supérieur et de Recherche et au rôle d'ascenseur social assuré jusqu'ici par la carte universitaire, **il s'agit de prendre conscience que l'université de Toulon est non seulement condamnée dans sa forme actuelle mais également qu'aucune possibilité de restructuration ne lui est permise.**

Vous comprendrez donc mieux que ce mouvement dans les universités et à l'université de Toulon en particulier, soit très largement partagé par les étudiants, les personnels administratifs et techniques, les enseignants et enseignants chercheurs sur la base de revendications globales. Ce mouvement dure depuis le 2 février, les équipes pédagogiques démissionnent de leurs responsabilités dans les unités les unes après les autres au fur et à mesure que le temps passe. **Il faut donc y apporter le plus rapidement possible des réponses globales** faute de quoi nous nous dirigeons vers l'impossibilité de délivrer les diplômes dès cette année.